



Ecole des Sources

**Ecole publique des Sources**  
**Route d'Ancy**  
**69210 Savigny**  
**tel : 04 74 01 13 51**  
**Mél : ce.0691446x@ac-lyon.fr**  
**http://ecole-sources.laclassse.com**

### *Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2011.*

Séance ouverte à 18 h 40.

Présents :	-Pour la municipalité :	Mme Laurent (Conseillère).
	-Pour les parents :	Mmes Bizon, Bourneuf, Dumas (titulaires).
		Mme Garnier (suppléante).
	-Pour les enseignants :	Mme Guyot ; Ms. Fargier, Lagrange (Dir.), Bellynck.
	-Dden :	M. Vial.
Excusés :	-IEN :	Mme Leroux.
	-Enseignants :	M. Amblard, Valette.
	-Municipalité :	Mme Cutzach ; M. Sachon (resp. services techniques).
	-Parents :	M. Brochier.

#### **Ordre du jour :**

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| 1- Règlement intérieur de l'école.                      | <i>Pour vote</i>                 |
| 2- Rentrée 2011 : organisation pédagogique.             | <i>Pour information</i>          |
| 3- Rentrée 2011 : fonctionnement matériel et financier. | <i>Pour consultation et avis</i> |
| 4- Rentrée 2011 : travaux et aménagements               | <i>Pour information</i>          |
| 5- Projets : classe transplantée, sorties, etc.         | <i>Pour information</i>          |
| 6- Coopérative scolaire.                                | <i>Pour information</i>          |
| 7- Questions des parents.                               | <i>Pour information</i>          |

#### **Préambule :**

- Mme **Guyot** assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- M. Lagrange tient à présenter ses excuses au conseil pour la date tardive à laquelle il a envoyé la date du conseil. Il précise que **les deux prochains conseils sont déjà fixés les :**
  - o **Mardi 13 mars à 18 h 30**
  - o **Jeudi 14 juin à 18 h 30**
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 20 juin 2011.**
- Présentation des représentants des parents d'élèves. Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le 14 octobre 2011. La participation a été de **66,66 %** (en hausse par rapport à l'année dernière : + 6,17). Ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés (104 sur 108 votes pour 162 électeurs inscrits) :

**Titulaires :** Mme Dumas (CE1-CE2), Mme Fégé (CP/CE2-CM1), Mme Bizon (CE1-CE2/CE2-CM1), Mme Bourneuf (CE1-CE2/CE2-CM1), M. Brochier (CM2).

**Suppléants :** Mme Chêne (CP/CM1-CM2), Mme Pavon (CP), Mme Garnier (CE2-CM1), M. Bernard (CP).

Mme Bourneuf demande s'il est possible de réduire la durée d'ouverture du bureau de vote ? M. Lagrange répond que cela n'est pas possible car le bureau de vote doit être ouvert au moins 4 heures incluant soit une heure d'entrée soit une heure de sortie.

Un trombinoscope sera affiché à l'entrée de l'école et disponible sur le site de l'école : <http://ecole-sources.laclassse.com>.

- M. Lagrange **informe le conseil que cette année le report des cours du vendredi 18 mai 2012 au mercredi 16 mai 2012 (Ascension) est automatique : il y aura donc classe le mercredi 16 mai à la place du vendredi 18 mai.** Il n'est donc pas nécessaire de faire une demande sauf à vouloir travailler le vendredi 18 mai.
- **Il remercie encore une fois la municipalité** pour l'écoute et l'investissement dont elle fait preuve pour les écoles publiques de la commune.
- **Il rappelle que les problèmes concernant la scolarité d'un enfant doivent d'abord se régler avec l'enseignant concerné, éventuellement avec l'appui du directeur et/ou des représentants des parents et qu'en aucun cas cela ne peut se régler en conseil d'école.**

## **1-Règlement intérieur de l'école :**

Le règlement en cours n'ayant fait l'objet d'aucune demande de modification et aucun point administratif nouveau ne nécessitant un ajout, M. Lagrange propose qu'il soit reconduit pour cette année en l'état. Ce règlement est consultable en ligne sur le site de l'école ainsi que le règlement départemental des écoles.

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.**

## **2- Rentrée 2011 : organisation pédagogique :**

### **a) L'équipe enseignante :**

Aucun départ cette année, l'équipe enseignante est donc inchangée. **Mme Guyot, M. Lagrange (directeur), M. Fargier, M. Amblard et M. Bellynck restent en poste.** Le quart de décharge de M. Lagrange est assuré par un enseignant titulaire : **M. Valette.** M. Lagrange informe le conseil que cette année encore, le jour de décharge de direction sera le **vendredi.**

### **b) Les enfants :**

Les effectifs actuels **sont nettement en baisse** par rapport aux **prévisions** de l'année dernière soit **106 élèves inscrits et présents** pour 112 enfants prévus.

La répartition s'effectue de la manière suivante :

- CP :	<b>23 élèves</b>	<b>M. Fargier</b>
- CE1/CE2 :	<b>19 élèves (13 + 6)</b>	<b>M. Lagrange et M. Valette</b>
- CE2/CM1 :	<b>20 élèves (9 + 11)</b>	<b>Mme Guyot</b>
- CM1/CM2 :	<b>19 élèves (9 + 10)</b>	<b>M. Amblard</b>
- CM2 :	<b>25 élèves</b>	<b>M. Bellynck</b>

### **c) Les effectifs :**

**M. Lagrange tient à signaler que sans l'arrivée de trois enfants du voyage, l'école se serait trouvée en-dessous du seuil de fermeture. Mme Laurent suite aux interrogations des parents sur le nombre d'enfants du voyage présents à l'école précise les modalités d'accueil des enfants du voyage sur la circonscription, à savoir qu'il y a une répartition de l'accueil sur les communes. M. Lagrange confirme que cette philosophie est la même au niveau de la circonscription.**

### **d) Les activités :**

**Cette année, aucune classe ne participera à l'Usep pour des raisons d'organisation pédagogique.**

**Les classes de CP et CE1/CE2 vont cette année à la piscine :** les CP les **vendredis à 13 h 30 précises** tout au long de l'année et les CE1/CE2 **les mardis à 13 h 30 précises** jusqu'aux vacances de février, les grandes sections de maternelle prenant le relais à cette date. Les enseignants rappellent qu'il est important que les enfants concernés soient présents **ces jours-là ! De nouvelles directives nationales ont paru en juillet et le projet de l'aquacentre devrait être modifié.**

**Cette année encore, l'équipe enseignante a fait le choix de décloisonner en histoire (les lundis après-midi), en sciences et en anglais (les jeudis après-midi) afin d'enseigner ces matières par niveau.**

Cette année encore, **Mme Perraud et Mme Bouvier** tiennent **une permanence à la BCD** les lundis et vendredis après-midi, ce qui permet aux enseignants d'envoyer des groupes d'enfants emprunter des livres : le conseil les en remercie.

De nombreux manuels scolaires ont été renouvelés cette année et sont communs à plusieurs classes.

Les parents demandent si l'intervention de la gendarmerie sera renouvelée cette année pour la sécurité routière. M. Lagrange répond qu'il y a peu de chance vu le nombre de demandes. L'équipe enseignante se renseignera par contre sur la possibilité de faire venir une association chaque année. Seul inconvénient : le coût. Mme Laurent précise que la commune est prête à participer financièrement à un tel projet.

Les parents demandent s'il peut y avoir des interventions de la gendarmerie sur d'autres sujets (jeux dangereux, etc.). M. Lagrange répond qu'en début d'année, l'école reçoit les différentes conférences proposées par la gendarmerie mais que souvent celles-ci concernent le collège voire le lycée. En tout état de cause, cette liste est étudiée par les enseignants et si un sujet correspond à un questionnement ou au travail en classe, il pourra être fait appel aux gendarmes pour une information.

## **3- Rentrée 2011 : fonctionnement matériel et financier.**

La classe mobile a été réparée (changement de toutes les cartes-mères des netbooks) et fonctionne correctement.

2 vidéoprojecteurs ont été achetés et installés respectivement dans les classes de M. Amblard et M. Lagrange.

Un nouveau photocopieur vient aussi d'être livré. Equipé d'une carte réseau, il permettra de ne plus utiliser à terme les imprimantes et donc de faire des économies substantielles.

Les crédits fournitures sont toujours élevés et l'équipe enseignante en remercie la municipalité. Cela permet de ne rien demander aux familles en ce qui concerne le matériel scolaire.

M. Lagrange demande à la municipalité s'il est possible de récupérer du matériel obsolète dont la mairie se sépare, en particulier des ondulateurs (pour protéger le matériel informatique et audio-visuel) et un tableau blanc (issu du chalet Montange). Mme Laurent n'est pas au courant mais se renseignera. M. Lagrange fera une demande officielle par écrit.

#### **4- Rentrée 2011 : travaux et aménagements.**

##### **Les boiseries extérieures et les bandeaux de toits ont été repeints cet été.**

La porte de M. Bellynck a été réparée.

Les parents demandent où en sont les problèmes avec les toilettes extérieures et si le ménage est fait deux fois dans la journée. M. Lagrange précise que la propreté des toilettes a été réglée par une meilleure gestion de leur utilisation : dorénavant, les enfants doivent demander pour y accéder et le nombre ne peut excéder 3 dans chaque toilette. Pour autant, la question du nettoyage deux fois par jour n'est pas abandonnée.

**L'organisation du ménage sur l'école a changé.** Quatre classes sont nettoyées par des agents communaux ; la classe de M. Lagrange et les communs sont nettoyés par un nouveau prestataire de services qui pour l'instant donne entière satisfaction.

**Les enseignants demandent s'il est possible d'installer une grille de protection autour de l'arbre dans la cour car les enfants grattent et creusent autour : ce pauvre arbre risque de ne pas y survivre. L'équipe enseignante réfléchit aussi à l'installation d'un bac à sable dans la cour pour satisfaire les « besoins de creusage » des plus petits (et parfois des grands). Une demande sera faite quand le projet aura mûri.**

#### **5- Projets : classe transplantée, sorties, etc.**

La convention pour la classe transplantée est arrivée à l'école ce jour. Mme Guyot et M. Lagrange doivent l'étudier et la renvoyer. Demande est faite à Mme Laurent de la date de réponse en ce qui concerne la subvention exceptionnelle demandée à la mairie. Mme Laurent répond que cette demande doit être discutée et votée ce soir en conseil municipal. Parallèlement, de nombreuses actions sont mises en place par les parents et les enseignants pour dans un premier temps boucler le budget et éventuellement faire baisser la participation des familles.

Pour l'instant, la programmation du premier trimestre du cinéma de Sain-Bel n'intéresse pas les enseignants de l'école, donc aucune sortie cinéma n'est prévue.

Les classes de M. Bellynck et Amblard bénéficieront d'une animation Kapla à l'école première semaine de juin (pendant la classe transplantée).

#### **6- Coopérative scolaire.**

Le solde en début d'exercice est de 977,16 €. La coopérative a versé à l'OCCE la somme de 185 € au titre de la cotisation obligatoire pour les enfants. L'année dernière, aucune participation n'a été demandée aux parents ; cette année une participation volontaire et non obligatoire de **2 € par enfant** sera demandée début novembre.

#### **7- Questions des parents**

Celles-ci ont presque toutes été traitées au fur et à mesure du conseil.

Il reste la question de la mise en place de la commission de réflexion sur l'avenir des écoles publiques de Savigny. M. Lagrange propose dans un premier temps que les personnes du conseil désirant faire partie de cette entité le fassent savoir : Mme Dumas, Mme Laurent et Mme Guyot se portent volontaires ; M. Brochier a déjà fait part de sa participation. M. Lagrange en parlera à l'école maternelle ainsi qu'aux différents partenaires de l'école (cantine, APE, Garderie, etc.) ; un mot sera mis dans le cahier jaune appelant à toutes les bonnes volontés et une première réunion sera organisée dès que possible.

Mme Laurent informe le conseil que les portes ouvertes de l'école St Martin auront lieu le 13 janvier 2012. Elle demande si l'école élémentaire compte organiser des portes ouvertes à la même date comme l'année précédente. Certains parents s'étonnent que l'école publique soit tenue de faire sa propre publicité. M. Lagrange rappelle que cet état de fait n'existe que parce qu'il existe une école privée sur la commune. Il ne peut pas se prononcer au nom de l'équipe mais assurera l'ouverture de l'école pour soutenir l'école maternelle et rester cohérent au niveau des écoles publiques : la date est donc retenue si l'école du Petit Prince est d'accord.

La séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance : Me Guyot

Le président : M. Lagrange